

N° 3289

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

ONZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 2 octobre 2001.

PROPOSITION DE RESOLUTION

tendant à la création d'une **commission d'enquête sur la sécurité des personnes et la protection de l'environnement** *face au risque biologique, technologique et industriel.*

(Renvoyée à la commission de la production et des échanges, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRESENTEE

PAR MM. JEAN-MARC AYRAULT, FRANÇOIS HOLLANDE, RAYMOND FORNI, PIERRE COHEN, Mmes YVETTE BENAYOUN-NAKACHE, FRANÇOISE IMBERT, HÉLÈNE MIGNON, MM. PATRICK LEMASLE, JEAN-LOUIS IDIART, CHRISTIAN BATAILLE, JEAN-YVES LE DEAUT

et les membres du groupe socialiste (1) et apparentés (2),

Députés.

(1) *Ce groupe est composé de* : MM. Maurice Adevah-Poeuf, Stéphane Alaïze, Damien Alary, Mme Sylvie Andrieux-Bacquet, MM. Didier Arnal, Jean-Marie Aubron, Jean-Marc Ayrault, Jean-Paul Bacquet, Dominique Baert, Jean-Pierre Baeumler, Jean-Pierre Balduyck, Jean-Pierre Balligand, Gérard Bapt, Alain Barrau, Jacques Bascou, Christian Bataille, Jean-Claude Bateux, Jean-Claude Beauchaud, Mme Yvette Benayoun-Nakache, MM. Henri Bertholet, Éric Besson, Jean-Louis Bianco, André Billardon, Jean-Pierre Blazy, Serge Blisko, Patrick Bloche, Jean-Marie Bockel, Jean-Claude Bois, Daniel Boisserie, Maxime Bono, Augustin Bonrepaux, André Borel, Jean-Michel Boucheron, Jean-Claude Boulard, Michel Bourgeois, Pierre Bourguignon, Christian Bourquin, Mme Danielle Bousquet, MM. Jean-Pierre Braine, Pierre Brana, Jean-Paul Bret, Mme Nicole Bricq, MM. François Brottes, Vincent Burroni, Marcel Cabiddu, Alain Cacheux, Jérôme Cahuzac, Jean-Christophe Cambadélis, Thierry Carcenac, Christophe Caresche, Mme Odette Casanova, MM. Laurent Cathala, Jean-Yves Caullet, Bernard Cazeneuve, Jean-Paul Chanteguet, Michel Charzat, Guy-Michel Chauveau, Jean-Claude Chazal, Daniel Chevallier, Didier Chouat, Alain Claeys, Mme Marie-Françoise Clergeau, MM. Gilles Cocquempot, Jean Codognès, Pierre Cohen, François Colcombet, Mme Monique Collange, MM. François Cuillandre, Jacky Darne, Michel Dasseux, Mme Martine David, MM. Bernard Davoine, Philippe Decaudin, Marcel Dehoux, Jean Delobel, François Deluga, Jean-Jacques Denis, Mme Monique Denise, MM. Bernard Derosier, Michel Destot, Marc Dolez, François Dosé, René Dosière, Mme Brigitte Douay, MM. Julien Dray, Tony Dreyfus, Pierre Ducout, Jean-Pierre Dufau, Jean-Louis Dumont, Mme Laurence Dumont, MM. Dominique Dupilet, Jean-Paul Dupré, Yves Durand, Jean-Paul Durieux, Philippe Duron, Henri Emmanuelli, Jean Espiondo, Michel Etiévant, Claude Evin, Alain Fabre-Pujol, Albert Facon, Mme Nicole Feidt, MM. Jean-Jacques Filleul, Jacques Fleury, Jacques Floch, Pierre Forgues, Raymond Forni, Jean-Louis Fousseret, Michel Françaix, Georges Frêche, Michel Fromet, Gérard Fuchs, Robert Gaïa, Yann Galut, Roland Garrigues, Jean-Yves Gateaud, Jean Gaubert, Mme Catherine Génisson, MM. André Godin, Gaëtan Gorce, Alain Gouriou, Gérard Gouzes, Bernard Grasset, Michel Grégoire, Mme Odette Grzegorzulka, MM. Jacques Guyard, Francis Hammel, Mme Cécile Helle, MM. Edmond Hervé, Jacques Heuclin, François Hollande, Jean-Louis Idiart, Mme Françoise Imbert, MM. Claude Jacquot, Serge Janquin, Jacky Jaulneau, Patrick Jeanne, Armand Jung, Jean-Noël Kerdraon, Bertrand Kern, Jean-Pierre Kucheida, Mme Conchita Lacuey, MM. Jérôme Lambert, François Lamy, Claude Lanfranca, Jean Launay, Mmes Jacqueline Lazard, Christine Lazerges, MM. Gilbert Le Bris, André Lebrun, Jean-Yves Le Déaut, Mme Claudine Ledoux, MM. Jean-Yves Le Drian, Michel Lefait, Jean Le Garrec, Jean-Marie Le Guen, Patrick Lemasle, Georges Lemoine, Bruno Le Roux, René Leroux, Jean-Claude Leroy, Alain Le Vern, Michel Liebgott, Mme Martine Lignières-Cassou, MM. Gérard Lindeperg, François Loncle, Bernard Madrelle, René Mangin, Jean-Pierre Marché, Daniel Marcovitch, Didier Marie, Jean-Paul Mariot, Mme Béatrice Marre, MM. Marius Masse, Didier Mathus, Gilbert Maurer, Guy Menut, Roland Metzinger, Louis Mexandeau, Jean Michel, Didier Migaud, Mme Hélène Mignon, MM. Gilbert Mitterrand, Yvon Montané, Gabriel Montcharmont, Arnaud Montebourg, Philippe Nauche, Bernard Nayral, Henri Nayrou, Mme Véronique Neiertz, MM. Alain Néri, Michel Pajon, Joseph Parrenin, Vincent Peillon, Germinal Peiro, Jean-Claude Perez, Jean-Pierre Pernot, Mmes Marie-Françoise Pérol-Dumont, Geneviève Perrin-Gaillard, M. François Perrot, Mmes Annette Peulvast-Bergeal, Catherine Picard, MM. Paul Quilès, Alfred Recours, Gérard Revol, Mme Marie-Line Reynaud, MM. Patrick Rimbart, Jean-Claude Robert, Alain Rodet, Marcel Rogemont, Bernard Roman, Yves Rome, Gilbert Roseau, Joseph Rossignol, Mme Yvette Roudy, MM. Jean Rouger, René Rouquet, Michel Sainte-Marie, Mme Odile Saugues, MM. Patrick Sève, Henri Sicre, Dominique Strauss-Kahn, Michel Tamaya, Yves Tavernier, Pascal Terrasse, Gérard Terrier, Mmes Marisol Touraine, Odette Trupin, MM. Joseph Tyrode, Daniel Vachez, André Vallini, André Vauchez, Michel Vauzelle, Michel Vergnier, Alain Veyret, Alain Vidalies, Jean-Claude Viollet, Philippe Vuilque, Kofi Yamgnane.

(2) MM. Yvon Abiven, Léo Andy, Alain Calmat, Jean-Claude Daniel, Camille Darsières, Christian Franqueville, Guy Malandain, Daniel Marsin, Mmes Michèle Rivasi, Christiane Taubira-Delannon.

EXPOSE DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

La catastrophe de la plate-forme chimique de Toulouse le 21 septembre 2001 résonnera longtemps dans nos mémoires.

Certes, il y a la part du drame, de la souffrance, celle du deuil et de l'indispensable solidarité. Mais il faut songer à l'après, et c'est ce que pressent chacun. A mesure que l'émotion le permet, nos compatriotes interrogent. Les villes sont-elles vraiment sûres ? Doit-on reléguer l'industrie ? Peut-on choisir sans le danger ? Ce sont des questions légitimes, encore faut-il les ordonner.

Activités et sites à risque sont encadrés. Par une loi autonome, votée en 1976 et par des textes communautaires, depuis 1982. Ce cadre est-il actualisé ? A-t-il suffisamment, au-delà de l'environnement, pourvu à la protection de l'homme ? Ces questions doivent être posées.

Il faut les éclairer. La nature du risque tout d'abord; chimique, biologique, mais aussi technologique ou industriel : c'est ainsi qu'il appartient à notre modèle de développement de l'inventorier et de l'encadrer. Mais où en sommes-nous des méthodes : anticiper, évaluer, limiter ? Là aussi une pratique précise s'impose. Enfin, ce franchissement d'un palier de l'échelle environnementale vers l'échelle humaine implique des réformes profondes dans la coordination des interventions, la protection des populations, le développement de l'expertise et la place de l'information et du contrôle démocratique qui doivent revenir aux salariés et aux citoyens ?

Les industries pionnières ont été confrontées jadis à ce souci : la part d'exposition au risque pour l'homme; elles en ont tiré des leçons et nous ont légué une démarche de progrès maîtrisé. C'est ce qu'il nous revient de faire, dans un monde qui a changé.

C'est l'objet de la présente proposition de résolution qu'il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter.

PROPOSITION DE RESOLUTION

Article unique

Il est créé, en application de l'article 140 du Règlement, une commission d'enquête de trente membres sur la sécurité des personnes et la protection de l'environnement face au risque biologique, technologique et industriel.

Cette commission s'intéressera particulièrement à la prévision, l'évaluation et la limitation des risques inventoriés. Elle s'arrêtera aux réformes qu'appelle le déplacement à l'échelle humaine du risque environnemental : en termes de coordination de l'intervention, de protection des populations, d'édification de l'expertise et d'information comme de contrôle démocratique des salariés et des citoyens.

3289. - Proposition de résolution de M. Jean-Marc Ayrault : création d'une commission d'enquête sur la sécurité des personnes et la protection de l'environnement face au risque biologique, technologique et industriel (commission de la production)